



Lycée Dumont d'Urville

BACCALAUREAT
SÉRIE TECHNOLOGIQUE
Enseignement optionnel
« Sciences et Techniques du Théâtre, de la Musique et de la Danse » (S2TMD)
Option de la classe de Seconde :
« Culture et pratique du théâtre, de la musique et de la danse »

Le lycée Dumont d'Urville de Toulon et le Conservatoire à Rayonnement Régional TPM ont le plaisir de concrétiser leur partenariat par **l'ouverture à la rentrée 2023 de l'enseignement optionnel en classe de seconde « Culture et pratique du théâtre, de la musique et de la danse »**.

La voie technologique S2TMD « Sciences et Techniques du Théâtre, de la Musique et de la Danse » sera ouverte au lycée à la rentrée 2024.

Ce partenariat fait l'objet d'une convention entre le lycée et le conservatoire.

Cette série technologique pourra accueillir des élèves qui développent une pratique artistique depuis plusieurs années en musique ou en danse (en particulier au sein d'un conservatoire), ou, pour le théâtre confortent une envie sérieuse de formation. Il en est de même pour des élèves qui auraient suivi, en outre, une scolarité en collège en classe à horaires aménagés (CHAD, CHAM).

Cette série technologique leur permet de combiner une formation à l'art et une éducation par les arts. Une grande implication est nécessaire, notamment dans la réalisation de projets artistiques, grâce aux apports pédagogiques des deux établissements partenaires, le Lycée Dumont d'Urville et le Conservatoire TPM.

Le programme d'enseignement permet à l'élève d'approfondir ses connaissances et de consolider ses compétences dans la perspective d'une orientation professionnelle et/ou de poursuites d'études supérieures en relation avec le monde de la culture et du secteur artistique.

L'admission impliquera le suivi d'une pratique artistique au sein du *Conservatoire TPM*.

Les élèves motivés par cette voie pourront approfondir et y développer les connaissances et compétences liées à leur art, s'ouvrir à des répertoires et des esthétiques diverses, expérimenter des approches interdisciplinaires par la réalisation de projets.

Un enseignement optionnel spécifique "Culture et pratique du théâtre, de la musique et de la danse" (6h hebdomadaires : 3h en lycée, 3h au conservatoire) est proposée dès la classe de seconde au Lycée Dumont d'Urville.

La candidature à cet enseignement optionnel en classe de seconde impliquera :

- l'obligation de renseigner un dossier de positionnement qui sera étudié par une Commission mixte lycée/conservatoire (lettre de motivation, test d'évaluation artistique, entretien) ;
- la certification d'un niveau minimal (fin de 2^{ème} Cycle de Conservatoire labellisé) dans la pratique de la musique ou de la danse ;
- une inscription au *Conservatoire TPM* (gratuite pour les élèves de cette option) ;
- l'obligation de suivre les 3h en lycée et les 3h au conservatoire durant toute l'année scolaire.

Le dossier de positionnement sera téléchargeable début avril sur les sites internet des deux établissements puis à renvoyer avant juin.